

L'ASSOCIATION

**CULTURES  
JAZZ**

Présente

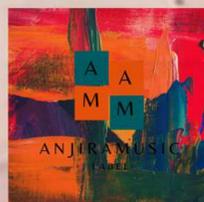
*Le FESTIVAL*

**« DU JAZZ, DES L'AUBE »**

Du mercredi 11 au mardi 17 août 2021

76490 VILLEQUIER/RIVES EN SEINE

contact de la présidente : Virginie GUILLAUMET, 3bis rue  
Auguste Vacquerie, 76490, Villequier, Rives en Seine. 06 25 27 73 92 -  
virginie.mpulse@gmail.com





# Historique du Projet

C'est au cœur de la Normandie que le petit Village de Villequier d'environ 700 habitants, situé dans l'une des boucles de la Seine à 40 km de Rouen, du Havre, de Honfleur, et de Fécamp, se propose d'accueillir un festival de Jazz dans un écrin de forêts et de parcs Naturels.

Déjà visé par la SPEDIDAM en 2018 comme site choisi pour l'organisation d'un festival de Jazz, la proposition n'a pu voir le jour. Les conditions de soutiens alors proposées avec un montant attribué de 250 000.00 euros sur trois ans ne permettaient pas d'ouvrir ce festival à une programmation choisie.

La crise sanitaire anéantissant alors tous les projets en cours, a laissé de nombreux artistes sans programmation pendant plus d'un an et la situation économique culturelle reste très préoccupante.

En confiance les uns vis-à-vis des autres et dans le cadre d'échanges avec les autorités compétentes présidentielles, ministérielles, ainsi que les représentants des organismes de gestion de droits, SPEDIDAM, ADAMI, SACEM, nous avons créé un Collectif, Cultures JAZZ, association non déclarée à ce jour en voie d'évolution structurelle et administrative, comptant de plus en plus d'adhérents en son sein (plus de 200 adhérents).

Le Jazz, représente pour nous, dans notre engagement profond, le souvenir d'une mobilisation internationale de défense des droits civiques des afro américains victimes d'inégalités et de pourchasses sanglantes. Mobilisés sur l'égalité, l'humanisme, et la spiritualité, c'est soutenu par le « discours sur le JAZZ » à Berlin en 1964 de Martin Luther King, porteur d'idéaux et d'engagements pacifistes, que notre combat pour la préservation de la diversité et de la création s'est révélé sans compromis :

« ...Le Jazz parle pour la vie. Les blues racontent l'histoire des difficultés de la vie, et si vous y réfléchissez un moment, vous réaliserez qu'ils introduisent dans la musique les plus dures réalités de la vie seulement pour en tirer une nouvelle espérance ou un certain sens du triomphe.

C'est une musique triomphante.

Le jazz moderne continue cette tradition en reprenant les chants des existences urbaines les plus compliquées. Quand la vie quotidienne n'offre plus ni ordre ni signification, le musicien crée de l'ordre et du sens à partir des sons de la terre qui jaillissent à travers ses instruments.

Il n'est pas étonnant que la recherche d'identité de tant de Noirs Américains soit « emblématisée » par des musiciens de Jazz. Longtemps avant que les essayistes et étudiants modernes écrivent sur l'identité raciale comme problème pour un monde multiracial, les musiciens s'étaient retournés vers leurs racines pour affirmer ce qui tourmentait leurs âmes.

Une grande partie du pouvoir de notre Mouvement de Libération aux USA est venu de cette musique. Elle nous a revigoré avec ses rythmes chaleureux quand le courage commençait à manquer. Elle nous a consolé avec ses riches harmonies quand nos esprits étaient abattus.

Et maintenant, le Jazz est exporté dans le monde. La lutte particulière du Noir en Amérique est apparentée aux luttes universelles de l'homme moderne. Tout le monde a le blues. Tout le monde aspire à du sens. Tout le monde a besoin d'aimer et d'être aimé. Tout le monde a besoin de taper des mains et d'être heureux. Tout le monde aspire à la foi.

En musique, spécialement dans cette large catégorie appelée Jazz, on construit un tremplin vers toutes ces choses. » Dr Martin Luther King Jr. « discours sur le JAZZ » à Berlin en 1964 de **Martin Luther King.**

Ce collectif, loin de réunir en ses rangs que les seuls musiciens de JAZZ, il accueille désormais de nombreux artistes, techniciens, producteurs indépendants, de tous horizons artistiques, de toutes origines. C'est donc naturellement que nous avons souhaité collectivement proposer cet évènement.

Cette année serait portée par des engagés de toujours, devenus des musiciens de références incontournables autant que pédagogues. Désireux de transmettre cette musique née du métissage, des fusions musicales, préservant la richesse de l'improvisation, du partage intercontinental, le Jazz se nourrit de notre quête universelle et absolue de liberté et de paix.

Musiciens internationaux tels que Archie Shepp, Christian Vander, François Janneau, Michel Grailler, Roger Guerin, Jean-Claude Forenbach, Alain-Jean Marie, Mario Canonge, Anne Ducros, Monica Passos, Yvan, Lionel et Stéphane Belmondo, Michel Petrucciani, Simon Goubert, Didier et Francis Lockwood, et tant d'autres, tous ont contribué avec force et persévérance à promouvoir les « JAZZ » sans distinctions et ont appliqué par leur talent exceptionnel les enseignements reçus et partagés des génies qui leur furent permis de rencontrer et d'accompagner.

Ils ont participé à encre l'histoire du Jazz en France, terre d'accueil de nombreux musiciens Américains et ont été les premiers à diffuser une musique née de cette recherche musicale et humaine qu'est le free Jazz.

Les clubs, à l'époque, se multiplient dans la capitale. Les journalistes sont soutenant, et le « Jazz est là » comme l'écrivait Claude Nougaro.

Malgré tout, il reste l'apanage d'un milieu privilégié.

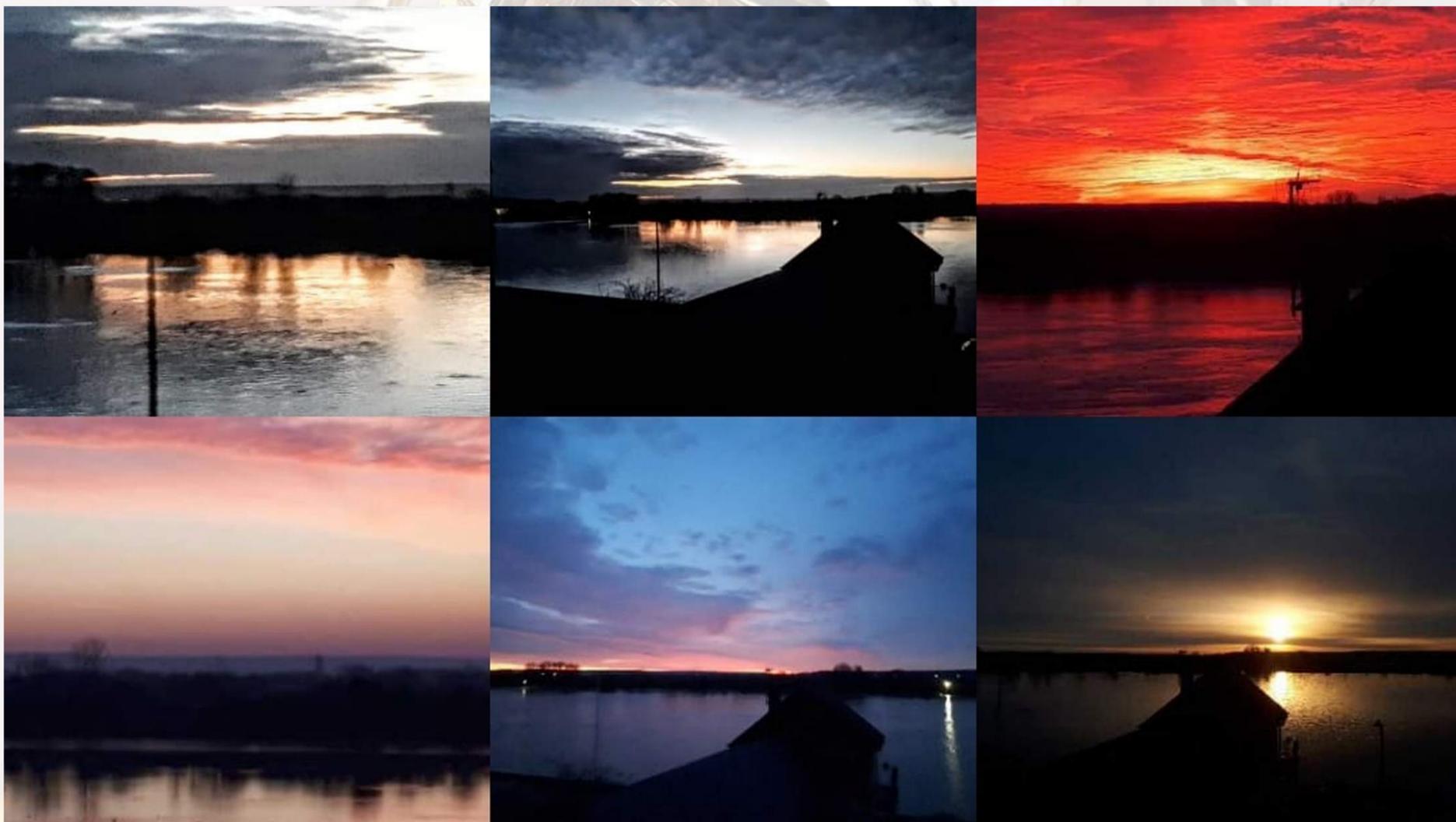
Soutenu par les politiques nationales, la musique JAZZ se démocratise avec une lenteur incontestable et s'enseigne alors dans des conservatoires, dans les écoles, pour certains bien loin des lieux de vie et de créations originels. Le Jazz est une musique vivante qui s'enseigne, qui se codifie, s'écrit mais restera quoiqu'il en soit empreinte et construite par l'improvisation et l'instantanéité des émotions. La transmission orale

La France va alors compter sur ses festivals prestigieux, locaux, humains ; Jazz à Antibes, Jazz à Marciac, Jazz à Vienne, et plus intime Jazz à Châteauvallon, Jazz à Aiguillon...

La diffusion, loin des seuls clubs parisiens, du cinéma de la nouvelle vague, devient alors le flambeau transmis de la passion que provoque cette musique à des engagés territoriaux qui vont mobiliser l'attention des pouvoirs publics locaux et proposer des projets de festivals d'été dans nos territoires magnifiques qui font de la France, une zone touristique choisie tout autant pour sa diversité patrimoniale et géographique que sa richesse culturelle. C'est notre histoire politique qui l'a permise. La crise sanitaire a impacté sur notre état psychique. Le renfermement éteint nos envies, nous désociabilise, et notre besoin de retrouver des éléments de vie, tout en préservant l'attention aux consignes sanitaires nécessaires, nous semble essentielle.

Notre économie a été impacté très lourdement et la projection de croissance ne reprendra qu'en insufflant des énergies collectives de soutien à l'ensemble des acteurs économiques locaux. Une visibilité leur est nécessaire, une clientèle, des visiteurs, et donc des consommateurs de produits régionaux qu'il faut défendre.

Il ne faut pas attendre. Tout en étant prudent, il faut être conscient, que ce patrimoine humain et professionnel, exceptionnel, qui dessine notre identité ancestrale française, riche de ses métissages, disparaîtra si nous n'en prenons pas soin. Notre conscience va bien au-delà de la Musique et notre position politique, au sens premier du terme est forte et déterminée. Nous nous mobilisons pour défendre ces valeurs, éloignant au plus loin les positions populistes, dangereuses, sectaires, et prodiguant des messages extrêmes. Si le danger est là, alors positionnons nous en face, dans un débat contradictoire assumé, dans la vraie vie, dans l'échange, dans l'exemple.



Villequier, Levers de soleil  
@anjiramusic

## La place de la culture dans la reprise post-COVID : un atout pour l'économie, la résilience et le bien-être

### La vie locale et la COVID

Les collectivités territoriales et les élus locaux ont été en première ligne pour lutter contre la pandémie et ses conséquences. Dès le début du confinement et tout au long de la phase de déconfinement, ils ont, en complément de l'action de l'Etat, multiplié les initiatives, mobilisé de nombreuses ressources pour protéger leurs concitoyens, développé de nouvelles solidarités, maintenu les services publics et soutenu les tissus économiques et associatifs locaux.

La crise a produit un choc violent sur les finances des collectivités locales. Celui-ci va s'étaler dans le temps, dépendre du type de collectivité, être nuancé en fonction des choix d'interventions des élus ou encore varier d'un territoire à l'autre.

Le confinement est en soi générateur de stress. Il s'explique à la fois par la peur, non moins contagieuse que le virus, de l'infection en elle-même, mais aussi par l'interdit et la limite de libertés. À ce stress commun il faut ajouter le manque de lien social pour les personnes les plus isolées.

Nous avons raison de rappeler que nos festivals et plus généralement la culture sont non seulement indispensables pour répondre concrètement aux valeurs de la République, mais aussi facteurs de vitalité territoriale. A ce titre, nous avons raison de nous battre pour leur meilleure reconnaissance.

Mais cette légitimité et cette force ne peuvent se limiter à une posture revendicative. La crise actuelle – mais ne nous leurrions pas : après le Covid, d'autres viendront – nous oblige à interroger et à repenser nos propres projets, nos modes de fonctionnement, nos stratégies, nos habitudes... et nos business plans. A nous, avant même de revenir vers nos partenaires, publics et privés, d'envisager très en amont pour nos manifestations toute la palette nécessaire d'hypothèses à géométrie variable, en mesure de s'adapter à l'évolution constante de la situation et d'assurer ainsi non seulement la réalisation de l'événement – voire... les conséquences de son annulation possible - mais aussi sa pérennité pour les années à venir. Oui, il s'agira sans doute - sans renoncer à nos ambitions éditoriales – d'adapter nos processus aux circonvolutions des temps à venir. Anticiper, ce n'est pas tout accepter. Être plus souple, ce n'est pas se résigner.

Mais quels que soient nos domaines d'intervention, la « résilience opérationnelle » sera non pas notre ennemi mais notre force. Réaffirmer le principe du caractère inaltérable de la culture.

La pandémie de coronavirus (COVID-19) a frappé de plein fouet le secteur des arts et de la culture dans le monde entier. La fermeture des musées, institutions culturelles et autres monuments historiques a privé les populations d'accès à la culture, mais aussi de revenus importants. Au plus fort du confinement mondial, 90% des pays avaient fermé leurs sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les implications à moyen et long terme, sont significatives, car nombre de ces sites naturels ou culturels dépendent des recettes du tourisme pour la réalisation de travaux de conservation ou d'archéologie. Par conséquent, l'entretien de certains biens et institutions pourrait être compromis. Les musées ont été particulièrement touchés par la pandémie : 90% d'entre eux ont fermé leurs portes pendant la crise et au moins un sur huit pourrait ne plus jamais les rouvrir. L'annulation d'événements culturels et religieux nationaux et locaux - fêtes et festivals, cérémonies, pratiques traditionnelles - a eu des conséquences directes sur les communautés ainsi que sur le tissu et la cohésion sociale.

La chute du tourisme culturel met à rude épreuve des territoires autrefois prospères grâce à l'afflux de visiteurs .

La culture n'est pas seulement un secteur de plus qui a besoin d'un soutien public en cette période de crise. En réalité, la culture peut aider à surmonter la pandémie et accélérer la reprise socio-économique. Dans un document publié en 2018, la Banque mondiale et l'UNESCO ont préconisé une démarche fondée sur la culture pour soutenir la reconstruction et le redressement des villes dans les situations d'après-crise. Ce cadre général, baptisé CURE, propose des principes et des stratégies qui peuvent s'appliquer à la situation actuelle, à l'heure où les villes et les communautés du monde entier tentent de faire face à la pandémie et de s'en relever.

Premièrement, la culture favorise la résilience des communautés en renforçant la cohésion sociale. Des études montrent que les communautés soudées socialement peuvent se relever plus rapidement au cours d'un processus de reconstruction. Elles sont souvent bien organisées, partagent un sentiment d'unité et sont dotées d'un double capital social qui soude leurs membres entre eux et les relie aux dirigeants et responsables politiques.

Deuxièmement, il existe une relation directe entre les arts, la culture et le bien-être social et psychologique. Les activités artistiques et culturelles fournissent de nombreux « ingrédients du bien-être » : intégration sociale, plaisir, apprentissage, création de sens, réalisation de soi...

Le patrimoine culturel immatériel peut également être une source de résilience sociale et psychologique face aux crises. Dans ces situations, il est particulièrement important de garantir aux communautés leur accès à la culture et de protéger leurs droits culturels, car ce sont des éléments qui peuvent les aider à faire face à la détresse psychologique causée par les crises et contribuer à leur bien-être pendant le processus de redressement.

Troisièmement, comme le souligne un autre principe important du cadre CURE, favoriser des expressions culturelles diverses constitue un moyen efficace pour les communautés de surmonter leurs traumatismes et de se réconcilier après une crise. Les connaissances locales et traditionnelles, notamment en matière d'agriculture et d'environnement, peuvent en outre constituer une source de résilience pour de nombreuses populations qui vivent dans des conditions sociales et économiques précaires.

L'application de ce principe pour faciliter la reconstruction collective dans le monde post-COVID devrait permettre aux décideurs politiques de comprendre le rôle du patrimoine immatériel et des industries culturelles et créatives dans la promotion d'une reprise durable et inclusive, avec une réelle appropriation par les communautés. Ainsi, la participation des artistes et des institutions culturelles jouera un rôle important pour garantir la diversité culturelle et favoriser un dialogue inclusif.

## Le renforcement de la protection économique et sociale des artistes

Le renforcement de la protection économique et sociale des artistes, des institutions et des professionnels de la culture peut se révéler important pour garantir la liberté d'expression culturelle et favoriser l'inclusion. Les arts et la culture sont des vecteurs essentiels d'expression, d'engagement communautaire et de collaboration. Après une crise, ils permettent aux populations de se forger une capacité collective à la reconstruction, la résilience et la cohésion sociale.

Les professionnels de la création et les artistes engagés auprès des communautés peuvent contribuer à orienter et relayer la définition d'une vision et d'objectifs communs, de sorte que les populations puissent établir clairement leurs besoins et qu'aucune d'entre elles ne soit laissée pour compte.

### De naitre la question du statut d'artiste !



## La Culture, un bien commun...

En 2019, selon une étude récente du DEPS (département des Etudes de la Prospective et des statistiques) sur cinquante ans de pratiques culturelles en France, 57% des Français n'ont assisté à AUCUN spectacle. 81% des Français n'ont fréquenté AUCUN festival.

En revanche, pour les 19% des français qui ont fréquenté ces festivals en 2019, 89% ont AUSSI assisté à un concert dans l'année.

Malgré cinquante années de politique culturelle menée par le ministère à vanter les vertus des activités artistiques pour améliorer la cohésion de la société, le constat est sans appel : « Les plus diplômés et les catégories socioprofessionnelles supérieures continuent de fréquenter plus souvent ces équipements » dits culturels...

Prenez le lointain 1973 : les « cadres » étaient 1,6 fois plus nombreux que les « ouvriers/employés » à fréquenter des spectacles vivants une fois dans l'année. En 2018, alors que tant d'eau a passé sous les ponts de la politique culturelle, l'écart s'est accru, pour monter à 1,9 !

Peut-être y aurait-il un espoir du côté de la fréquentation de festivals, mieux adaptés aux temps libres des Français ? Aucune chance : l'étude citée, après vérification, nous rappelle que 60% des festivaliers sont des « cadres » et 7% seulement des personnes des « classes populaires » (agriculteurs, employés, ouvriers).

La « France des oubliés » représente 38% de la population. Il faut sans doute concentrer les efforts sur les voies de la « reconnaissance ».

Bel enjeu politique que de prendre des temps pour mieux entendre, discuter, accompagner, concilier les multiples manières de chacun d'essayer de « faire son nom » et d'appliquer une « culture de la relation » avec les autres, artistes compris évidemment ! Intéressons-nous d'abord aux personnes. Favorisons les interactions bénéfiques entre leurs œuvres et celles des autres en étant attentif aux chemins d'émancipation.

Car il n'y a pas que les professionnels des arts et leurs œuvres qui ont droit à un nom, chaque personne doit pouvoir, en autonomie, « avec cette petite graine d'insoumission », selon la jolie expression de l'écrivaine Djali Amadou Amal, prétendre acquérir un nom qui lui soit propre, pour elle et pour les autres. En somme, défendre les droits culturels, pour espérer que ce monde soit un peu plus capable d'affronter l'avenir et être à même de respecter ce qui devrait nous être, au moins, commun à tous : les valeurs des droits humains fondamentaux.  
Jean-Michel LUCAS

## POUR UN FESTIVAL RESPECTUEUX DE SES SITES ET DE SON ENVIRONNEMENT

### Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande est situé entre Rouen et Le Havre, dans l'Eure et la Seine-Maritime. Ce territoire façonné par la Seine offre au regard des visions étonnantes sur les panoramas et les prairies humides.

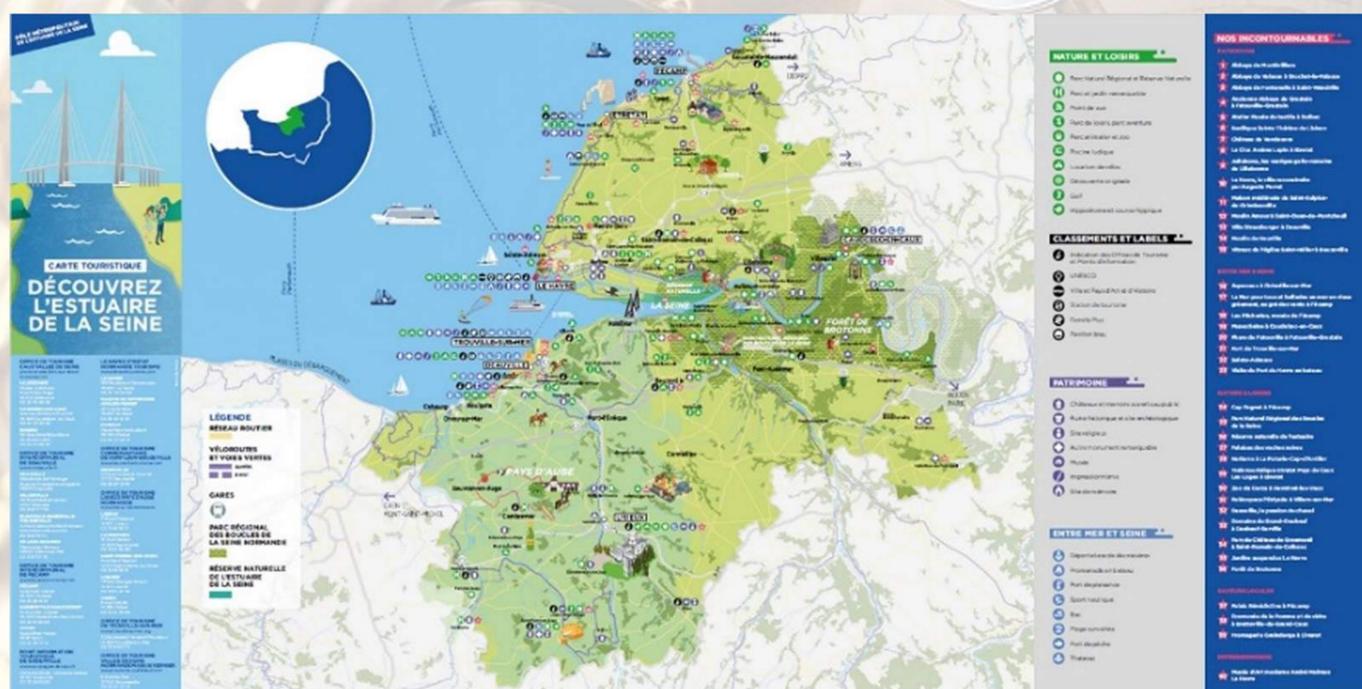
Plateaux, vallées, coteaux creusés par le fleuve, composent les paysages des cinq régions naturelles du Parc : la vallée de la Seine, le Pays de Caux, le Roumois, la Basse Vallée de la Risle et le Marais Vernier.

Trois abbayes, des musées ruraux, châteaux et chaumières forgent l'identité du patrimoine culturel du Parc. Les zones humides, fleurons écologiques du Parc, plongent dans des ambiances ouatées ponctuées par les arbres têtards.

Certains sites naturels se visitent dans le Marais Vernier et la Basse Vallée de la Risle, seul ou avec un guide. Des actions spécifiques de suivi et de sensibilisation sont menées sur ces milieux d'importance capitale pour le Parc.

Le Parc a reçu début 2016, le label international Ramsar, au titre de la convention internationale des zones humides, pour le site marais Vernier - vallée de la Risle Maritime. La route des chaumières, au départ de la Maison du parc, sillonne entre Seine et forêt les villages du parc et fait comprendre la richesse du patrimoine bâti local et des savoir-faire locaux. Le Parc s'attache à valoriser les matériaux et artisanats liés à cet habitat.

La route des fruits, au départ de la Maison du Parc, serpente entre Seine et vergers le long des barrières devant lesquelles les producteurs de fruits proposent leurs produits au fil des saisons : fraises, framboises, cerises, prunes, pommes, etc.



Le réseau Natura 2000, constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, vise à assurer les conditions d'existence à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Ce réseau est fondé sur la mise en application de deux directives européennes :

- La directive Oiseaux 2009/147/CE du 30 novembre 2009 (qui a recodifié la directive initiale du 2 avril 1979) relative à la protection des espèces d'oiseaux sauvages à l'origine de la création de sites Natura 2000 dits zones de protection spéciale (ZPS) ;
- La directive Habitats faune flore 92/43/CEE du 21 mai 1992 relative à la protection des habitats naturels et de la faune et de la flore sauvages au sein de sites Natura 2000 dits zones spéciales de conservation (ZSC).

Le réseau Natura 2000 de Normandie est composé de 94 sites correspondant à une superficie approximative de 205 000 ha sur le domaine terrestre soit 7 % de la superficie de la région, et 775 000 ha sur le domaine marin.

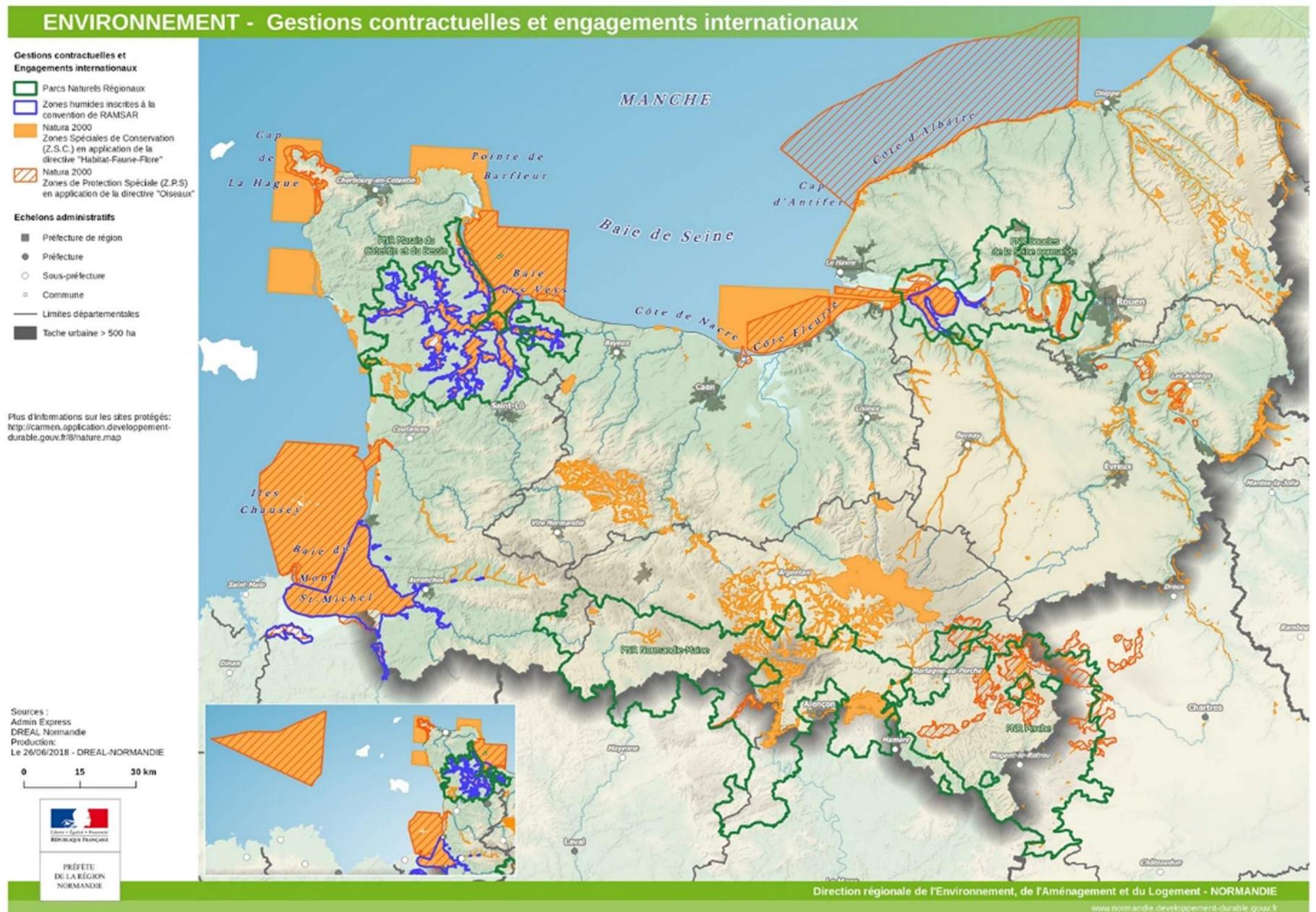
967 communes soit un tiers des communes normandes sont concernées par au moins un site Natura 2000.

Parmi les 94 sites Natura 2000 en Normandie, 80 sont des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et 14 sont des Zones de Protection Spéciales (ZPS). Les thématiques dominantes des sites sont les suivantes :

- Chiroptères (18 sites)
- Zones humides (15 sites)
- Littoraux (14 sites)

- Cours d'eau et zones humides (13 sites)
- Forestiers (13 sites)
- Marins (11 sites)
- Coteaux calcaires (9 sites)
- Bocage (1 site)

24 structures opératrices ou animatrices permettent de faire vivre ce réseau de sites dont 38 sont sous maîtrise d'ouvrage de collectivités et 56 sous maîtrise d'ouvrage de l'État. 64 habitats et 191 espèces d'intérêt communautaire (dont 148 espèces d'oiseaux) présents en Normandie ont justifié la désignation des sites



## MUSEOSEINE

Musée français situé à Caudebec-en-Caux, dans le département de Seine-Maritime et la région Normandie.

Notre voisin le plus proche...

Le musée est consacré à la navigation sur la Seine. Il a le label musée de France.

Le musée de la marine de Seine évoque l'histoire de la Seine, la vie des hommes sur ses rives et l'évolution des paysages. Y sont présentés en particulier l'histoire des bacs de Seine, le mascaret, les bateaux de la Basse-Seine, les pilotes de Seine, les ponts (pont transbordeur de Rouen, pont de Tancarville, pont de Brotonne, pont de Normandie), les grandes industries, le port autonome de Rouen et les animaux de la Seine.

Plusieurs bateaux sont présentés, dont la dernière gribane de Seine, un bateau centenaire.

Le musée fait partie de l'Écomusée de la Basse-Seine.

## Villequier et la Vallée de la Seine

Villequier est une ancienne commune française, située dans le département de la Seine-Maritime en Normandie.

Elle fait partie du parc naturel régional des Boucles de la Seine normande.

Villequier est un village situé sur la rive droite de la Seine, entre Le Havre et Rouen. Une partie de son territoire est situé sur le plateau du pays de Caux. Il fait partie de la communauté de Commune Caux Seine Agglo.



# Villequier et ses artistes

## Victor HUGO

Monstre sacré de la littérature française, exceptionnel par son implication dans les combats de son temps autant que par la fécondité de son imagination, Hugo domine le XIXe siècle. Placé par sa naissance au cœur des tiraillements d'un siècle mouvementé (un père républicain puis bonapartiste, une mère royaliste et vendéenne), évoluant du royalisme ultra au socialisme républicain, à la fois brocardé et encensé de son vivant, connaissant l'exil et les deuils, il veut tout dire, en somme, pour tous, et de toutes les façons possibles.

Drame, recueil poétique, roman, préface, assemblée politique, affiche placardée, tout est tribune pour Hugo. Tous les genres et tous les registres montrent l'Homme, titan infime en proie à des forces manichéennes contradictoires.

Sa prose comme sa poésie éclatent de son génie des contrastes ; l'inspiration hugolienne est partout lyrique et épique : les visions dantesques côtoient la tendresse pour tout ce qui est faible. Le jeu prodigieux des sons, des cadences et des antithèses brosse en une fresque biblique le cheminement douloureux de l'humanité vers le progrès.

Tel son personnage Hernani, Victor Hugo est à lui seul « une force qui va ! ». Son œuvre reste l'une des plus puissantes et des plus populaires de la littérature française.



« Au pied d'une montagne chargée d'arbres, une maison de briques couverte de pampres verts »

« Quelquefois je voyais de la colline en face, Mes quatre enfants jouer, tableau que rien n'efface ! Et j'entendais leurs chants. Emu je contemplais ces aubes de moi-même qui se levaient là-bas dans la douceur suprême des vallons et des champs »

« J'éprouve le besoin de te parler de toutes les merveilles que j'ai vu. Tu les as comprises si complètement toi, que tu comprendras bien aussi l'admiration que j'ai ressentie. Toutes les rives de la Seine sont si belles que pendant la traversée nous n'avons pas eu un instant d'ennui... Nous avons ensuite admiré Rouen et ses belles églises, sa cathédrale surtout que j'aurais visité complètement. Je t'ai remercié dans le fond de mon cœur, mon père chéri, car c'est toi qui nous a appris à apprécier et à jouir des belles choses. La Seine borde le jardin de Monsieur Vacquerie. C'est une bien charmante maison que celle-ci, elle le serait bien d'avantage si tu l'habitais avec nous. Lettre de Léopoldine à Victor Hugo.



*« Maintenant que Paris, ses pavés et ses marbres,  
Et sa brume et ses toits sont bien loin de mes yeux ;  
Maintenant que je suis sous les branches des arbres,  
Et que je puis songer à la beauté des cieux ;  
Maintenant que je puis, assis au bord des ondes,  
Emu par ce superbe et tranquille horizon,  
Examiner en moi les vérités profondes  
Et regarder les fleurs qui sont dans le gazon ; »*



## William Turner

Joseph Mallord William Turner, plus connu sous le nom de William Turner ou de ses initiales J. M. W. Turner, né vers le 23 avril 1775 à Londres où il est mort le 19 décembre 1851, est un peintre, aquarelliste et graveur britannique.

Initialement de la veine romantique anglaise, son œuvre est marquée par une recherche novatrice audacieuse qui le fait considérer, avec son contemporain John Constable, comme un précurseur de l'impressionnisme.

Renommé pour ses huiles, Turner est également un des plus grands maîtres anglais de paysages à l'aquarelle. Il y gagna le surnom de « peintre de la lumière ». La plus grande partie des œuvres de Turner est conservée à la Tate Britain.

### **Turner et les alentours**



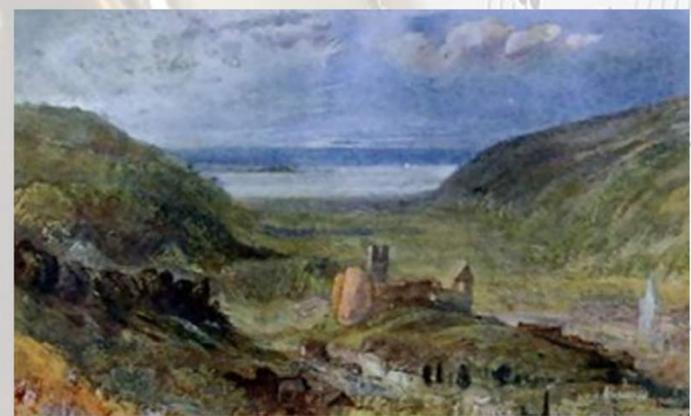
La mer allée avec le Soleil



Entre Quillebeuf  
et Villequier



Caudebec



Lillebonne

## Présentation des partenaires originels

Tout au long de cette crise sanitaire, le collectif CULTURES JAZZ, l'association M'PULSE, l'association HUMANITUDE et le LABEL ANJIRAMUSIC ont échangé, partagé, soutenu la création artistique, par un engagement actif d'accompagnement et de positionnement.

L'ensemble de ces structures a également sollicité le gouvernement et les responsables nationaux, à différents moments de leur existence.



## Association HUMANITUDE

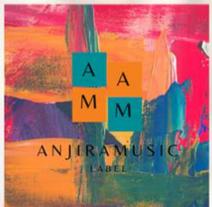
Accès au droit, soutien à la parentalité, lutte contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination, actions éducatives et sociales.



## Association M'PULSE

Association artistique, école de musique et de théâtre, pédagogie innovante et projets scolaires. Plus de 2000 élèves en 10 ans.

Ce sont ces associations, qui par leur engagement, ont conduit Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République et Monsieur Edouard Philippe, alors Premier Ministre, à soutenir par l'intermédiaire de la directive transmise à la Préfète de notre ancien département d'attache et le conseil départemental de Seine et Marne, une action de lutte contre la discrimination et l'accès à des ordinateurs pour 15 élèves de terminale gestion et administration de la Région île de France, victime d'une discrimination patente d'accès aux stages et aux outils de travaux essentiels à leur formation. Cet aboutissement faisait suite à un engagement de 5 années antérieur d'accueil de stagiaires. De 2012 à 2018, plus de 50 stagiaires de la troisième à la terminale ont été accueillis. Remerciements et soutiens des enseignants et du recteur d'académie. Réussites des élèves aux examens.



## ANJIRAMUSIC Label

La société a pour objet :

- Productions phonographiques et enregistrements sonores
- Edition Musicale
- Production de musique sur supports numériques et analogiques
- Production et réalisation audiovisuelle
- Reproduction et traitement du son et des images
- Distribution
- Développement web
- Edition phonographique

Participer à la valorisation et à la reconnaissance d'artistes français et internationaux, à la promotion de la musique indépendante, à travers différentes activités, comme suit :

- Rédaction de chroniques de disques et autres productions phonographiques
- Couverture événementielle (concerts, festivals) au moyen de photographies et d'articles
- Réalisation d'interviews avec différents acteurs de la scène culturelle française et internationale
- Réalisation de dossiers et articles de fond relatifs aux événements culturels hexagonaux et internationaux
- Organisation événementielle ponctuelle (concerts, showcases, festival, rencontres)
- Partenariats avec les différents acteurs de la scène culturelle française et internationale

- Rédaction de biographies et de dossiers de presse d'artistes et d'événements culturels
- Conseil en développement artistique et en communication auprès d'artistes et d'acteurs divers de la scène culturelle française et internationale
- Réalisation de courts et longs métrages

Toute activité ayant un lien avec l'objet social



## Association CULTURES JAZZ

Bureau : Virginie Guillaumet Présidente / Sébastien Tranchant trésorier / Stéphane Caroubi secrétaire

Liste d'adhérents en cours :

Stéphane Belmondo-Lionel Belmondo- Denis Campini- Monica Passos-Anne Ducros-Francis Lockwood-Manuel Grimoprez-Samuel Lerner-François Janneau-Deborah Tanguy-Carine Bonnefoy-Mohammed Beddiar-Grazzia Giu- Jacques Pauper- Benoit Artuphel-Zafer Hussein-Ray Léma-Sébastien Llado- Antoine Puléo-Alain Duquesne-Catherine Léon-Périsé Bulut- Stéphane Tranchant -Jean-Marc- Jean baptiste Laya -Mathieu Kaufmann-Antonin Gissinger-Olivier Témime-Cyl Tieben, Clotilde Faceb, Robin Beudin, Gérard Angonin, Patricia Houllier, Anne-Claire Boshia, Ilene Martinez, Thélanie Bustin-Lameli, Karim Moutouakil, Gislain Darbon, Daniele Dupont-Rebours, Daniel Beaussier-Giovanni Saba, Lo Shuh, Stanley Louis, Yanis Papaz, pascal Sax, Emmanuelle Henry, Ricardo Izquierdo, Ji Dru, Samuel Lerner, Cédric Lucas, Franck Nicolas, Fabrice Journo, Simone Bernillon, Giuseppe Antonio Mazza, Alex Terrier, Simon Goubert, Hidéko Kan, Laurent Rossi , Nico Dayet, Louis Beaudoin, Zafer Hussein, Carole Beudin, Christian Garcia, Belmond Ndjike, Jessica Da Silva, Brigitte Le Gargasson, Jean-François le Gargasson, Charles le Gargasson, Estelle le Gargasson, Marie le Gargasson, François Guillaumet, Edouard Guillaumet , Yanis Papaz, Clémentine Camus, Clovis Nicolas.

Liste non exhaustive.

Vous pourrez constater par vous-même que ce moment collectif solidaire est entré en résonance avec la situation critique des indépendants, statut très souvent présent chez les artistes et qui représentent désormais près de 40 %. Chacun s'engage. Chacun se conscientise. Chacun se mobilise.

Par plusieurs courriers, introduisant notre point de vue, nos observations, nos propositions, ce collectif a nourri son engagement d'échanges forts et parfois sans compromis, toujours dans la tolérance, le recul, l'humour et le respect. Pas question d'insultes. Pas question de fourberies. Juste de la vérité et de la bienveillance.



# Jazz, droits humains et résilience

Nous, le Collectif CULTURES JAZZ, avons le souhait de soutenir des actions, des productions, des concerts, de l'accès à la formation JAZZ dans des cadres tout autant formels qu'originaux, voir éphémères. Nous avons le souhait de soutenir des festivals pouvant conduire à une programmation éclectique et sans discrimination.

Nous, le collectif CULTURES JAZZ avons le souhait de soutenir les artistes indépendants, sans discrimination, dans le cadre de leur projection professionnelle, en partenariat avec un réseau à disposition parce qu'engagé.

Nous, le collectif CULTURES JAZZ, avons le souhait de soutenir la création.

Nous, le collectif CULTURES JAZZ, avons le souhait de résilier solidairement dans un festival, engagé, au service de l'Art et de ses musiciens exceptionnels, mentors de chacun d'entre nous, et passeurs d'une société réfléchie, émotionnelle, spirituelle, festive et vivante, accessible à tous. Notre citation sera bien plus qu'une phrase seule, mais le discours de Victor Hugo défendant le budget de la culture.

Discours prononcé en 1848 par Victor Hugo devant l'Assemblée Nationale :

« Personne plus que moi, messieurs, n'est pénétré de la nécessité, de l'urgente nécessité d'alléger le budget.

J'ai déjà voté et continuerai de voter la plupart des réductions proposées, à l'exception de celles qui me paraîtraient tarir les sources même de la vie publique et de celles qui, à côté d'une amélioration financière douteuse, me présenteraient une faute politique certaine.

C'est dans cette dernière catégorie que je range les réductions proposées par le comité des finances sur ce que j'appellerai le budget spécial des lettres, des sciences et des arts.

Que penseriez-vous, messieurs, d'un particulier qui aurait 500 francs de revenus, qui consacrerait tous les ans à sa culture intellectuelle, pour les sciences, les lettres et les arts, une somme bien modeste : 5 francs, et qui, dans un jour de réforme, voudrait économiser sur son intelligence six sous ?

Voilà, messieurs, la mesure exacte de l'économie proposée. Eh bien ! Ce que vous ne conseillez pas à un particulier, au dernier des habitants d'un pays civilisé, on ose le conseiller à la France.

Je viens de vous montrer à quel point l'économie serait petite ; je vais vous montrer maintenant combien le ravage serait grand.

Ce système d'économie ébranle d'un seul coup tout net cet ensemble d'institutions civilisatrices qui est, pour ainsi dire, la base du développement de la pensée française. Et quel moment choisit-on ? C'est ici, à mon sens, la faute politique grave que je vous signalais en commençant : quel moment choisit-on pour mettre en question toutes les institutions à la fois ?

Le moment où elles sont plus nécessaires que jamais, le moment où, loin de les restreindre, il faudrait les étendre et les élargir. Eh ! Quel est, en effet, j'en appelle à vos consciences, j'en appelle à vos sentiments à tous, quel est le grand péril de la situation actuelle ?

L'ignorance. L'ignorance encore plus que la misère. L'ignorance qui nous déborde, qui nous assiège, qui nous investit de toutes parts. C'est à la faveur de l'ignorance que certaines doctrines fatales passent de l'esprit impitoyable des théoriciens dans le cerveau des multitudes. Et c'est dans un pareil moment, devant un pareil danger, qu'on songerait à attaquer, à mutiler, à ébranler toutes ces institutions qui ont pour but spécial de poursuivre, de combattre, de détruire l'ignorance.

On pourvoit à l'éclairage des villes, on allume tous les soirs, et on fait très bien, des réverbères dans les carrefours, dans les places publiques ; quand donc comprendra-t-on que la nuit peut se faire dans le monde moral et qu'il faut allumer des flambeaux dans les esprits?

Oui, messieurs, j'y insiste. Un mal moral, un mal profond nous travaille et nous tourmente. Ce mal moral, cela est étrange à dire, n'est autre chose que l'excès des tendances matérielles.

Et bien, comment combattre le développement des tendances matérielles ? Par le développement des tendances intellectuelles ; il faut ôter au corps et donner à l'âme. Quand je dis : il faut ôter au corps et donner à l'âme, ne vous méprenez pas sur mon sentiment. Vous me comprenez tous ; je souhaite passionnément, comme chacun de vous, l'amélioration du sort matériel des classes souffrantes ; c'est là selon moi, le grand, l'excellent progrès auquel nous devons tous tendre de tous nos vœux comme hommes et de tous nos efforts comme législateurs.

Eh bien la grande erreur de notre temps, ça a été de pencher, je dis plus, de courber l'esprit des hommes vers la recherche du bien matériel.

Il importe, messieurs, de remédier au mal ; il faut redresser pour ainsi dire l'esprit de l'homme ; il faut, et c'est la grande mission, la mission spéciale du ministère de l'instruction publique, il faut relever l'esprit de l'homme, le tourner vers la conscience, vers le beau, le juste et le vrai, le désintéressé et le grand. C'est là, et seulement là, que vous trouverez la paix de l'homme avec lui-même et par conséquent la paix de l'homme avec la société. Pour arriver à ce but, messieurs, que faudrait-il faire ?

Il faudrait multiplier les écoles, les chaires, les bibliothèques, les musées, les théâtres, les librairies. Il faudrait multiplier les maisons d'études où l'on médite, où l'on s'instruit, où l'on se recueille, où l'on apprend quelque chose, où l'on devient meilleur ; en un mot, il faudrait faire pénétrer de toutes parts la lumière dans l'esprit du peuple ; car c'est par les ténèbres qu'on le perd.

Ce résultat, vous l'aurez quand vous voudrez. Quand vous le voudrez, vous aurez en France un magnifique mouvement intellectuel ; ce mouvement, vous l'avez déjà ; il ne s'agit pas de l'utiliser et de le diriger ; il ne s'agit que de bien cultiver le sol.

L'époque où vous êtes est une époque riche et féconde ; ce ne sont pas les intelligences qui manquent, ce ne sont pas les talents, ce ne sont pas les grandes aptitudes ; ce qui manque, c'est l'impulsion sympathique, c'est l'encouragement enthousiaste d'un grand gouvernement. Je voterai contre toutes les réductions que je viens de vous signaler et qui amoindriront l'éclat utile des lettres, des arts et des sciences. Je ne dirai plus qu'un mot aux honorables auteurs du rapport. Vous êtes tombés dans une méprise regrettable ; vous avez cru faire une économie d'argent, c'est une économie de gloire que vous faites. Je la repousse pour la dignité de la France, je la repousse pour l'honneur de la République. »



John Coltrane, Virginie Guillaumet  
@anjiramusic

## Organisation

### Programmation musicale

Le festival se déroulera sur 6 jours du mercredi 11 au 17 août au soir.

Six jours déclinés par thèmes sociétaux, un cadre essentiel à la définition des objectifs visés. Le premier jour du festival s'ouvrira sur le point faiblement défendu de cette musique universelle : la présence de musiciennes dans le Jazz.

#### 1- WOMEN IN JAZZ/ TREMPLIN le 11 août

Longtemps, dans l'histoire du jazz, le rôle de la femme s'identifiait à celle de chanteuse. Les Billie Holiday, les Sarah Vaughan ou les Ella Fitzgerald furent les divas qui ont imposé leur art à nul autre pareil.

Mais dans le monde des instrumentistes, c'était la chasse gardée du sexe dit « fort ». Il y avait bien eu l'ancêtre Lil Armstrong, pianiste puis l'exception Mary Lou Williams, autre sublime pianiste, Nina Simone à la fois chanteuse et pianiste, Melba Liston, tromboniste compositrice et arrangeuse, évidemment Alice Coltrane pianiste, harpiste, compositrice et arrangeuse. Il faudra attendre les années 1970, et la libération du free jazz pour voir apparaître des arrangeuses comme Carla Bley, Maria Schneider ou Toshiko Akiyoshi.

Aujourd'hui, dans cette première moitié du XXI<sup>e</sup> siècle, toute une génération de « jazzwomen » entend bien s'imposer, loin des clichés et des coteries.

## 2- JAZZ METISS / TREMLIN le 12 août

C'est parce que le Jazz est le fruit d'une histoire internationale douloureuse, d'esclavage, et de mélange culturel qu'il a initié la présence du jazz africain, cubain, brésilien, caribéen, d'Europe de l'est et indien. Il a également des fusions de styles, traditionnels, pop, rock ou classique venant s'y mêler et dont la liste est non exhaustive...Autant de culture, autant d'appropriation du Jazz pour un discours unifié, une référence et des repères complémentaires, indispensables à la création : le besoin ultime du vivant, de l'improvisé, de l'interprétation émotionnelle diversifiée et Humaniste.

## 3- COLTRANE'S DAYS / TREMLIN le 13 et le 14 août

Deux jours consacrés à celui qui sans aucun doute est la référence de chacun des musiciens et musiciennes, l'exceptionnel John Coltrane.

Il avait ce son si extraordinaire, si puissant, si généreux, et une créativité hors norme. John Coltrane, et cette mission qui était la sienne : jouer pour l'universel, pour l'Amour Suprême. Nous tenterons d'honorer cet engagement profond et spirituel et proposerons des musiciens durant ces deux jours investis dans ce lien avec ce musicien au génie incontournable.

## 4- JAZZ MELTING POT / TREMLIN le 15 août

Tous styles

## 5- JAZZ in NORMANDY / TREMLIN le 16 août

Deux associations ont su depuis 25 ans pour l'une et l'autre depuis sept ans, développer le réseau des musiciens de JAZZ Normand.

Jazz à Caen est une association d'information sur le jazz normand, plus particulièrement en Basse-Normandie. Lieu de rencontres pour les musiciens, les amateurs de jazz, les organisateurs de concerts, les journalistes.

Jazz en Seine est une association loi 1901. Elle a pour mission d'accompagner et de soutenir l'organisation des concerts de Jazz dans la métropole de Rouen et en Normandie. Historiquement, cette Association avait été créée en 2014 pour organiser des concerts de jazz au club « le Chat Vert » situé 20 rue de l'ancienne prison à Rouen. Ce club, créé en 2010 par Bruno Delecroix et soutenu par un collectif de passionnés du jazz, était devenu un lieu incontournable du jazz à Rouen. Aujourd'hui, l'association Jazz en Seine organise des concerts dans plusieurs lieux comme le River's, le So' ou la Chapelle Saint-Louis tout en restant ouverte à d'autres lieux. L'association s'adresse à tous les amoureux du jazz et aussi à tous ceux qui souhaitent passer une bonne soirée avec des musiciens dans un cadre chaleureux. Jazz en Seine, le jazz et les musiques improvisées sur scène.

## 6- BROTHERS AND SISTERS DAY JAZZ / TREMLIN le 17 août

Journée consacrée à la fraternité illustrée par l'improvisation de répertoires originaux et de formations choisies parmi les musiciennes et musiciens présents pendant le festival. Une invitation à un artiste à qui l'on adresse un hommage vivant, essentiel au respect des engagés : un programme original.

# Programmation Prévisionnelle

(réajustée en fonction de la disponibilité des artistes au moment de la confirmation de la faisabilité du projet.) Une grande partie des artistes ont été contacté et confirmé disponibles. Action en cours.

## **WOMEN IN JAZZ / 12h TREMPLIN JAZZ**

**Le 11 aout**

- CREATION : DEBORAH TANGUY QUARTET 10 H 30 « Emily DICKINSON »
- GRAZZIA GIU and girls featuring 14 H (Thérèse Henry ...)
- Manifeste Spectaculaire LO SHUH 16 h
- MONICA PASSOS « Sacré Brésil » 18h30
- RODHA SCOTT 20H30
- Programmation : Une nuit au Club « la Maison des Pilotes » A compléter

## **METISS JAZZ / 12h TREMPLIN JAZZ**

**Le 12 aout 2021**

- GYPSIES OF RAJASTHAN...ROOTS TRAVELLERS chez Harmonia MUNDI 10h30 + MASTER CLASS
- ORQUESTA MI SOL 14h + MASTER CLASS
- MARIO CANONGE 17 h
- MOHAMMED BEDDIAR QUARTET 19h
- FRANCK NICOLAS QUARTET 21 h
- Programmation : Une nuit au Club « la Maison des Pilotes » A compléter

## **MELTING POT / 12h TREMPLIN JAZZ**

**Le 13 aout 2021**

- STEPHANE ESCOMS Trio SWEET LORRAINE 10h30
- LUDOVIC BAIEUR 14h
- JEAN BAPTISTE LAYA 16h
- ANNE DUCROS ET/ ou DAVID LINX 21h
- OLIVIER TEMINE 22 h 30
- Programmation : Une nuit au Club « la Maison des Pilotes » A compléter

## **COLTRANE'S DAYS/12h TREMPLIN JAZZ**

**Le 14 aout 2021**

- LAURENT GENIEZ 10h30 / Résidence « Coltrane Plays the Blues »

FRANÇOIS et AGATHE JANNEAU 14h « Double Jeu »

THIERRY MAILLARD TRIO 16h « Balades »

ARCHIE SHEPP / RICHARD CLEMENTS / CLOVIS NICOLAS 19h

QUINTET BELMONDO 21h « Brotherhood »

Programmation : Une nuit au Club « la Maison des Pilotes » A compléter

## **COLTRANE'S DAYS/ 12h TREMPLIN JAZZ Le 15 aout 2021**

SIMON GOUBERT QUINTET 10h30

CLOVIS NICOLAS 14h

CREATION SAMUEL LERNER ET JEAN-PAUL ADAM 16h

CARINE BONNEFOY 19h

CHRISTIAN VANDER TRIO 21h

Programmation : Une nuit au Club « la Maison des Pilotes » A compléter

## **JAZZ IN NORMANDY / 12h TREMPLIN JAZZ**

**Le 16 aout 2021**

A compléter 10h30

INFORMALE MOMUS 14h

CHRISTOPHE MONNIOT 16h

DAVID SAUZAY SEXTET 19h

JEAN-LUC ET CLARA PONTY 21h

Programmation : Une nuit au Club « la Maison des Pilotes » A compléter

## **SISTER'S AND BROTHER'S / 12h TREMPLIN JAZZ**

SOUND PAINTING François Janneau 10h30

VINCENT BOURGEIX 14h

A compléter 16h

FRANCIS LOCKWOOD and Featurings

Programmation : Une nuit au Club « la Maison des Pilotes » A compléter

## ***Ateliers enfants, adolescents et Master Class***

Destinés aux plus jeunes, nous souhaitons organiser des ateliers d'éveil ou un travail d'orchestre, selon l'âge. Chacun des projets sur la semaine bénéficiera d'une représentation. De petites scènes installées dans les jardins, chapelles, restaurants et club éphémère permettront aux jeunes musiciens de préparer un programme et de le présenter tout au long de la journée. L'ensemble des musiciens présents et volontaires participera à des moments dédiés aux guides, conseils, cours. Une chance pour des élèves, privés de musique vivantes depuis plusieurs mois. Un partenariat sera proposé avec les classes Jazz des conservatoires de musique et l'école de Jazz du secteur. Un partenariat avec New York et d'autres villes phares du jazz peut être envisagé pour l'avenir et le développement du projet.

Des tremplins Jazz avec featuring seront organisés tout au long du festival.

François Janneau proposera chaque jour un Sound painting présenté en fin de Festival.

## ***Randonnées Musicales***

Grâce à la présence d'un guide passionné, le public qui le souhaite pourra découvrir le paysage en randonnée, de profiter du patrimoine local et de quelques points de vue exceptionnels avec un concert au terme de la randonnée.

## ***Les scènes, le son et les instruments***

- Une scène principale et une scène TREMPLIN : éclairage et sonorisation
- Un club éphémère, la Maison des Pilotes
- Sollicitation des habitants propriétaires de grand jardin : tentes + estrade + chaises de 5 à 15 spectateurs
- Tente restauration
- 2 Chapelles
- Estrade restaurant Pizza Poppies
- Un ensemble d'instruments et de matériel seront mis à disposition (batterie, piano, contrebasses, violon, violoncelle, percussion, guitare, guitare basse, sonorisation) pour les concerts et les enregistrements possibles.

## ***Musée Victor Hugo***

Le musée Victor-Hugo est un musée consacré à l'écrivain Victor Hugo, situé à Villequier en bordure de la Seine.

Le musée se trouve dans la maison de la famille Vacquerie et date de la première moitié du XIXe siècle.

Victor Hugo y séjourna à plusieurs reprises, très ami de la famille avant même le mariage de sa fille Léopoldine avec Charles Vacquerie. La maison a été achetée par le conseil général de la Seine-Maritime en 1951. Robert Flavigny fut le premier directeur.

# MANIFESTE SPECTACULAIRE

## DEMAIN NE PEUT ATTENDRE !

Le manifeste de Victor Hugo pour un temps présent

Le Manifeste de Victor Hugo pour un temps présent porté en tribun(e) par Lo Schuh et le violoncelliste Marc Lauras et la régie technique par Patrice Laurent.

Une tribune poétique et politique qui renoue avec le souffle primordial de Victor Hugo pour défendre l'art engagé au cœur du vivant, dans une contribution intergénérationnelle d'éclairage public au service du bien commun ! Ce manifeste pour un temps présent convoque un (r)éveil des consciences et un désir d'action face aux urgences et brûlures de notre temps. Appelant le poète et l'artiste présents en chacun-e à devenir les vecteurs d'un monde à réinventer, ce vibrant plaidoyer porté par l'acteur Lo Schuh et sculpté par la musique du violoncelliste Marc Lauras convoque une véritable magie incantatoire disant la ferveur de l'engagement, dans une langue puissante et insurrectionnelle. Un élixir de feu qui régénère et fortifie l'appétence de l'agir dans l'Amour.

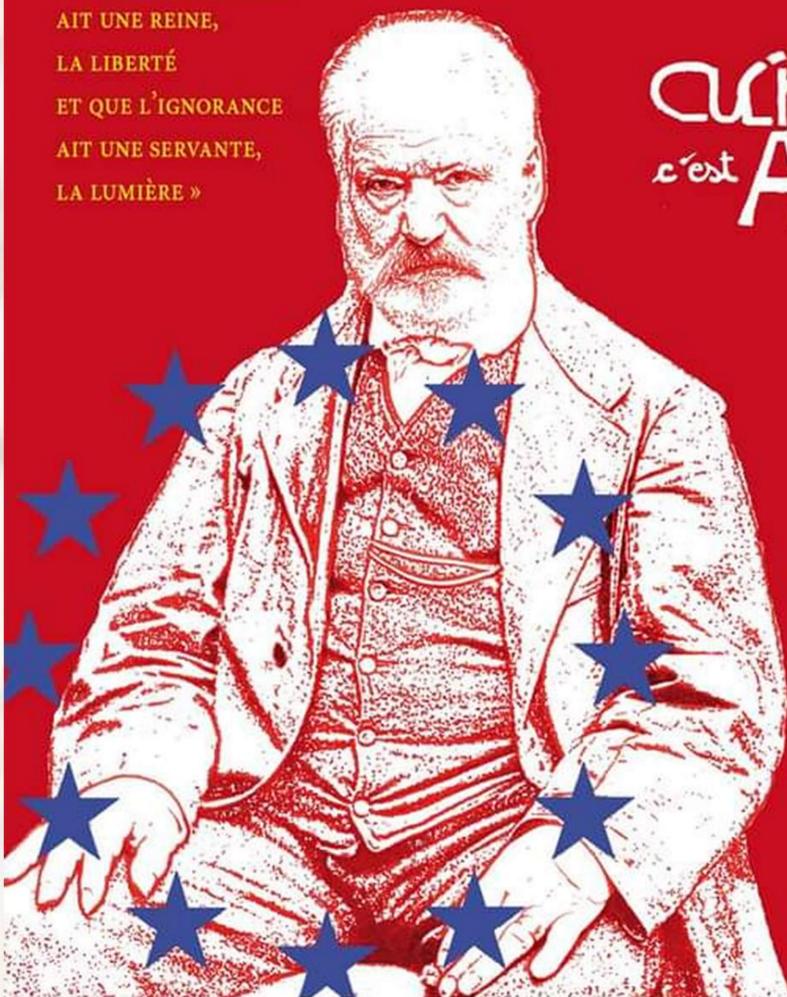
## DEMAIN NE PEUT ATTENDRE !

Le manifeste de Victor Hugo pour un temps présent

Texte établi et porté en tribun(e) par Lo Schuh  
Musique composée et interprétée  
au violoncelle par Marc Lauras

« QUE LA CIVILISATION  
AIT UNE REINE,  
LA LIBERTÉ  
ET QUE L'IGNORANCE  
AIT UNE SERVANTE,  
LA LUMIÈRE »

CUISINER  
c'est AGIR



Compagnie  
De Lo De Là  
06 60 88 53 05

[compagniedelodela@gmail.com](mailto:compagniedelodela@gmail.com)



## **Expositions et Marchés**

Investissant tous les espaces publics possibles, y compris éphémères, des exposants, artistes, artisans, producteurs locaux pourront présenter un marché journalier.

Le souhait est de le réaliser avec le concours de la municipalité.

## **Restauration**

La Pizzeria Pizza Poppies, commerce situé à Villequier est volontaire pour coordonner les points de restauration sur place.

Point de restauration principal : restaurant

Point de restauration rapide secondaire Maison des pilotes + tente restauration

## **Hébergements**

Les gites et hôtels sont très nombreux, les campings, dont le camping Barre Y va, quatre étoiles situées à deux kilomètres du site principal, desservi par une piste cyclable et dépositaire de nombreux emplacements conséquence d'un secteur touristique développé ainsi que les habitants volontaires souhaitant héberger les artistes, pourront alors accueillir les musiciens quelques soient leurs demandes.

## **Tourisme aux alentours...**

- Rouen : Capitale de la Normandie où Jeanne d'Arc mourut, connue pour ses églises gothiques & la cathédrale Notre-Dame.
  - Veules-les-Roses : Plage, rivière, camping, huître et château
  - Jumièges : Abbaye, ruine, monastère et cathédrale
  - Côte d'Albâtre : Falaise, Claude Monet, trail et plage
  - Saint-Valery-en-Caux : Port de plaisance, camping et casino
  - Le Havre : Ville portuaire normande avec monuments en béton armé et musée abritant des peintures impressionnistes.
  - Étretat : Ville côtière française avec falaises blanches, arche de la porte d'Aval et Clos Lupin de Maurice Leblanc.
  - Saint-Martin-de-Boscherville : Abbaye, jardins et randonnées pédestres
  - Lillebonne : Théâtre, antiquité, musée et amphithéâtre
  - Fécamp : Abbaye, plage et port de plaisance
  - Honfleur : Surtout connue pour son Vieux Bassin, caractérisé par ses maisons aux façades recouvertes d'ardoises, et pour avoir été maintes fois représentée par des artistes, dont Gustave Courbet, Eugène Boudin, Claude Monet et Johan Barthold Jongkind.
- Musée Erik Satie



Uriel NGoulou, infographiste depuis le début de l'aventure est une jeune infographiste qui a travaillé dans le cadre d'un premier emploi et de stages à l'association M'Pulse. Sa formation et ses compétences sont indéniables. C'est donc, elle qui effectuera le dossier de présentation et le visuel du budget prévisionnel global. Sa bienveillance l'a conduit à envisager des tarifs dédiés aux associations. ([urielgraphism.fr](http://urielgraphism.fr))

### MEDIAS

L'ensemble des radios et télévisions locales, peuvent permettre une visibilité aux projets et spectateurs, participants possibles.

Un réseau développé de journalistes et de presses peut permettre une visibilité et une diffusion des concerts et événements.

Le souhait d'une trace par des auteurs de ce moment partagé et discuté, encourageant des propositions d'avenir : avenir du Jazz en France, avenir de l'enseignement, avenir de la diffusion pour tous.

- RADIO CRISTAL NORMANDIE Route de Caen 14610 Epron 02-31-53-11-11 [www.maradiocristal.com](http://www.maradiocristal.com)  
SEA FM 112 rue Geoffroy de Montbray 50200 Coutances 02-33-19-03-19 [www.seafm.fr](http://www.seafm.fr)  
SWEET FM 25 rue des Marais 72000 Le Mans 02-33-05-32-30 [www.tendanceouest.com](http://www.tendanceouest.com)  
TENDANCE OUEST 12 quai Joseph Leclerc-Hardy 50000 Saint-Lô  
TENDANCE OUEST - NORMANDIE FM 6 place du Palais 61000 Alençon 02-33-80-42-42  
[www.tendanceouest.com/alencon](http://www.tendanceouest.com/alencon)  
VFM Route de Caen BP 40108 14503 Vire Cedex 02-31-66-27-20 [www.vfmradio.fr](http://www.vfmradio.fr)  
Radio666 1035 boulevard des Belles Portes 14200 Hérouville-Saint-Clair 2-31-94-66-66 [www.radio666.com](http://www.radio666.com)  
HAG' FM 39 rue des Fougères 50440 Beaumont-Hague 02-33-08-35-77 [www.hagfm.com](http://www.hagfm.com)  
PULSE 1 place à l'Avoine 61000 Alençon 09-53-35-45-91 [www.radiopulse.fr](http://www.radiopulse.fr)  
RADIO COUP DE FOUDRE 1 rue des Halles 61320 Carrouges 02-33-27-28-26 [www.rcdf.fr](http://www.rcdf.fr)  
ÉVASION 507 square des Champs-Élysées 91080 Evry-Courcouronnes 09-72-10-11-60 [www.evasionfm.com](http://www.evasionfm.com)  
FRANCE MAGHREB 2 116 rue Haxo 75019 Paris 01-47-97-97-21 [www.francemaghreb2.fr](http://www.francemaghreb2.fr)  
ESPACE 25 place de la République 27400 Louviers 02-32-25-30-00 [www.espace.fm](http://www.espace.fm)  
HORIZON 18 rue du Général Giraud 76360 Barentin 02-35-92-22-22 [www.horizon-fm.fr](http://www.horizon-fm.fr)  
PHARE FM HAUTE-NORMANDIE 481 route d'Yvetot 76490 Louvetot 02-35-96-07-14 [www.pharefm.com](http://www.pharefm.com)  
PRINCIPE ACTIF 14 boulevard Adélaïde et Jules Janin 27000 Évreux / 191 rue d'Argentan 27160 Breteuil-sur-Iton 02-32-62-57-32 [www.principeactif.net](http://www.principeactif.net)  
RADIO ALBATROS 85 rue Albert Copieux 76620 Le Havre 02-35-44-90-35 [www.radio-albatros.com](http://www.radio-albatros.com)  
RADIO BPM VERNON Espace Bourbon-Penthièvre 5 rue Bourbon-Penthièvre 27200 Vernon 02-32-71-53-27 [www.bpmlradio.com](http://www.bpmlradio.com)  
RADIO CAMPUS ROUEN Rue du Maréchal Juin 76130 Mont-Saint-Aignan 06-61-82-37-49 [www.radiocampusrouen.fr](http://www.radiocampusrouen.fr)  
RADIO COURTOISIE 61 boulevard Murat 75016 Paris 01-46-51-00-85 [www.radiocourtoisie.com](http://www.radiocourtoisie.com)  
RADIO HDR (Hauts de Rouen) Place Alfred De Musset 76000 Rouen 02-35-12-00-92 [www.radiohdr.net](http://www.radiohdr.net)  
RADIO VALLÉE DE LA LÉZARDE Chemin d'Argile 76133 Epouville 02-35-30-53-84 [www.radio-rvl.fr](http://www.radio-rvl.fr)  
RC2 29 rue Berrubé 76150 Marrôme 02-35-36-34-08 <https://radio-rc2.fr>  
RLS (Radio La Sentinelle) 56 rue Pierre Renaudel 76100 Rouen 02-35-03-79-52 [www.radiorls.fr](http://www.radiorls.fr)  
SENSATIONS NORMANDIE 4 rue du Général de Gaulle 27300 Bernay 08-21-03-22-22 [www.radiosensations.fr](http://www.radiosensations.fr)

# Conclusion

Alors que la pandémie exacerbe trop souvent toutes les tensions de nos sociétés et voit ressurgir préjugés et discriminations, nous avons plus que jamais besoin de cette invitation essentielle du jazz à respecter l'autre.

C'est le pouvoir d'universalité d'une musique qui n'a cessé d'abattre les barrières, en disant la liberté à partir de l'esclavage et le dialogue à partir de la séparation, pour unir, par-delà les origines, les frontières et les classes, dans la musique et la création.

Du jazz, nous devons aussi retenir cette force de l'improvisation qui surmonte tous les obstacles et permet à une tradition de se renouveler sans cesse, sans se perdre. Alors qu'une crise multiple souligne l'urgence de réinventer nos sociétés ainsi que notre rapport au monde et à l'autre, la souplesse, l'audace et l'optimisme du jazz peuvent nous inspirer pour célébrer, avec Nina Simone, « une nouvelle aube, un nouveau jour ».

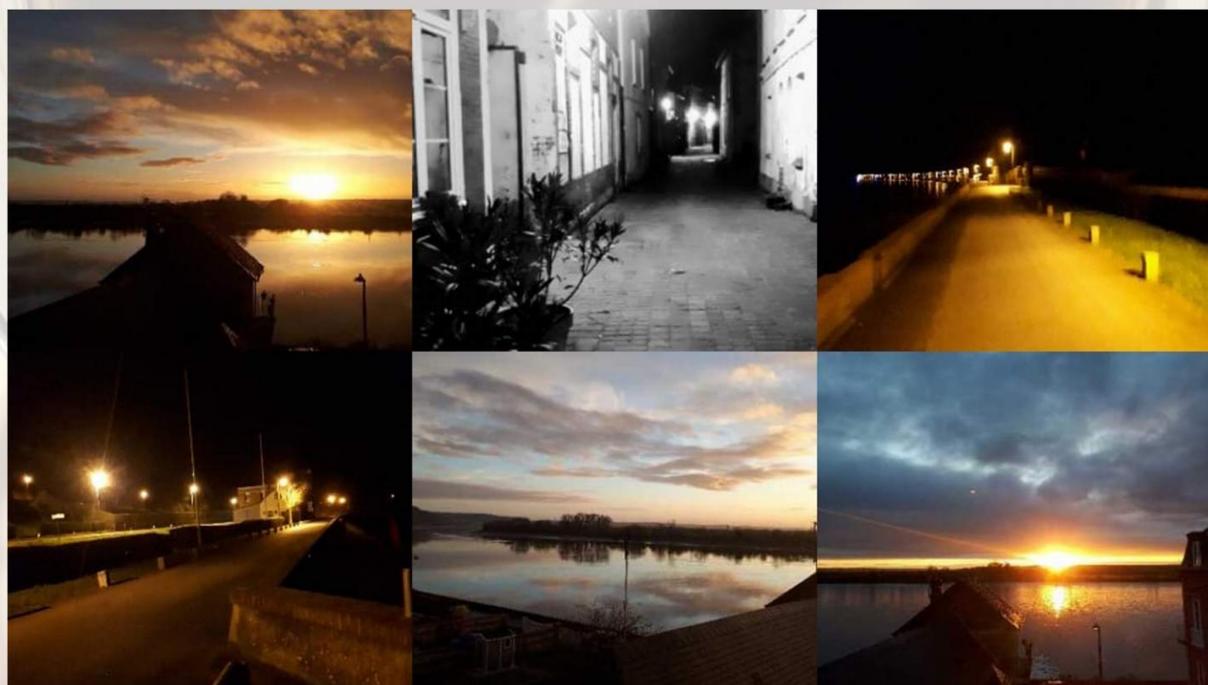
Plus que jamais, nous avons besoin du jazz – mais le jazz a aussi besoin de nous. Et cette Journée est également l'occasion de dire tout notre soutien aux musiciens et musiciennes, qui, partout dans le monde, avec la fermeture des lieux de concert, des clubs et des bars, ont brusquement perdu leurs revenus.

Ils n'ont pas cessé pour autant de partager leur musique, partout où ils l'ont pu, en ligne ou dans la rue, sans perdre leur générosité, leur souffle et leur inventivité. Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, à l'occasion de la Journée internationale du jazz

Il serait donc possible de solliciter de nombreux partenaires qui seront d'un grand soutien à la création : UNESCO-SPEDIDAM-ADAMI-SACEM-Conseil Régional - Conseil General - Communauté de commune Caux Seine AGGLO-Municipalité-ainsi que Ministère de la Culture via les DRAC ou non, CNM, ministère égalité Homme Femme, lutte contre la discrimination. Du soutien sera également demandées aux structures d'enseignement. Les aides publiques demandées le seront sur 6 champs d'interventions : Festival JAZZ, résidence et création, enseignement de la musique et formation, soutien à la reprise économique territoriale, lutte contre les discriminations, développement du lien social.

L'association sollicitera les entreprises locales, dans le cadre de sponsoring ainsi que des sociétés de productions et Label connues pour leurs financements de projets.

Enfin la possibilité d'un lien avec France Musique sera étudiée grâce à la présence dans le réseau de l'ancien réalisateur de Claude Carrière, journaliste et producteur Jazz, disparu cette année





# Budgets Prévisionnels 2021

# Budget prévisionnel de l'association COLLECTIF CULTURES JAZZ

Année 2021

Date de début 23/05/2021

Date de fin 31/12/2021

CHARGES	€	PRODUITS	€
<b>60 – ACHATS</b>	<b>52 750</b>	<b>70 – VENTE DE PRODUITS FINIS</b>	<b>55 100</b>
* Etudes ou prestations de service	50 000	* Prestations de service conseil	2 000
* Fournitures non stockées (eau, gaz, électricité)	500	* Vente de Disques	1 500
* Fournitures non stockées (carburant)	500	* Vente de TEE shirt et céramiques	800
* Fournitures d'entretien et de petit équipement (produits d'entretien, pharmaceutiques...)	100	* ventes peintures	800
* Fournitures de bureau	500	* Droits d'entrée (billetterie...)	50 000
* Matériel (matériel sportif, ordinateur...)	500		
* Marchandises (boissons, lots, approvisionnements...)		<b>74 – SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>19 000</b>
* Tenues vestimentaires	150	* État Ministère de la Culture, de l'égalité et de la lutte C/ la discrimination	6 000
* Autres	500	* Région Culture/protection de l'environnement	5 000
<b>61 – SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>20 000</b>	* Département Culture	5 000
* Location de matériel	3 000	* Caux seine Agglo	3 000
* Sonorisation	12 000	* <b>Ville de Villequier</b>	<b>1 000</b>
* Locations de salles	200	- <b>Fonctionnement.</b>	1 000
* Entretien, maintenance et réparation du matériel	700	- <b>Projets</b>	<b>1 000</b>
* Assurances (responsabilité civile, locative ...)	600	1) Festival de JAZZ « Du JAZZ, dès l'Aube »	200
* Abonnements, documentation (livres, revues...)	200	2) Master Class JAZZ	200
* Frais de colloques, séminaires, conférences	300	3) Atelier enfants et adolescents	200
* Location d'instruments	3 000	4) Exposition	200
<b>62 – AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>12450</b>	5) Enregistrements Création JAZZ	200
* Rémunération personnel extérieur (gardiennage, arbitrage...)	1 000		<b>26 000</b>
* Voyages, déplacements (billets d'entrée...)	4 000	* Autres communes Caudebec en Caux, Saint Wandrille sur Rånçon	1 000
* Réceptions, missions, frais de repas, hôtel...	4 000	.....	
* Publicité, communication	1 000	* Fonds de Participation des Habitants	1 000
* Frais postaux (affranchissement)	1 200	* ADAMI-SPEDIDAM-SACEM-CNM	20 000
* Frais télécommunication (tél., fax, internet)	1 000	.....	
* Services bancaires	50	* Fonds Européens CULTURE	2 000
* Autres services ou événements particuliers (SACEM...)	200	* Autres UNESCO	2 000
<b>63 – IMPÔTS ET TAXES</b>			
		<b>75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>2 500</b>
<b>64 – CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>31300</b>	* Cotisations, licences	500
* Salaires du personnel permanent	20 000	* Dons	1 000
* Salaires autres personnels (intérimaires, vacataires)	4 000	* Valorisation des apports en nature	
* Charges sociales : permanents	4 000	* Participation des adhérents aux activités, stages...	1 000
Intérimaires, vacataires	1 300	* Remboursements, trop perçus...	
Autres charges sociales	1 000		
*			
* Autres charges (indemnités)	1 000	<b>76 – PRODUITS FINANCIERS</b>	
<b>65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		* Intérêts sur livret	
* Cotisations, licences, affiliations...		* Autres	
* Apport en nature (valorisation)	600		
* SACEM	500	<b>77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>14 000</b>
<b>66 – CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1100</b>	* Mécénat, sponsoring	10 000
* Agios		* Autres Conservatoires et écoles	2 000
<b>67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		Radios	2 000
<b>68 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS</b>	<b>1 000</b>		
* Dotation aux amortissements	0		
* Dotation aux provisions réglementées (salaires & charges)	0		
* Dotations aux provisions pour risques et charges except.	1 000		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>118 600</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>118 600</b>

Date et signature du Président  
... / ... / ...

Date et signature du Trésorier  
... / ... / .....

**Ce budget prévisionnel  
Doit impérativement être équilibré**

## Budget prévisionnel de l'action Festival « DU JAZZ, dès l'Aube »

CHARGES / DEPENSES		Mode de calcul	€
<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
Frais de préparation		4 800	€
Frais de transport		4 000	€
Frais d'hébergement		2 000	€
Frais de nourriture		2 000	€
frais d'activité		3 000	€
Petit matériel		4 000	€
Divers, autre		6 000	€
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>25 800</b>	<b>€</b>
<b>Services extérieurs</b>			
Assurances		600	€
Sonorisation		12 000	€
Services extérieurs Divers		8 200	€
<b>Autres services extérieurs</b>			
Communication		4 200	€
Défraiement intervenant(s)		1 000	€
<b>Total autres services extérieurs</b>		<b>26 000</b>	<b>€</b>
<b>Dépenses de personnel</b>			
Rémunération du personnel (factures)		56 300	€
Charges sociales		4 000	€
<b>Total dépenses de personnel</b>		<b>60 300</b>	<b>€</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>112 100</b>	<b>€</b>
<b>PRODUITS / RECETTES</b>			
<b>Autofinancement</b>			
Ventes		53100	€
Participation des bénéficiaires			€
<b>Total autofinancement</b>		<b>53 100</b>	<b>€</b>
<b>Subventions publiques</b>			
Fonds européen et UNESCO			4 000 €
Etat : (préciser les ministères concernés)			6 000 €
Région(s)			5 000 €
Conseil(s) général(aux)			5 000 €
Autres communes et habitants			2 000 €
Mairie + Agglo			5 000 €
Autres ADAMI-SPEDIDAM-SACEM-CNM			20 000 €
<b>Total Subvention</b>			<b>48 000€</b>
<b>Partenaires privés</b>			
Mécénat			10 000 €
<b>Total partenaires privés</b>			<b>10 000 €</b>
<b>Contributions volontaires</b>			
Bénévolat			500 €
Prestations en nature			1000 €
Dons en nature			500 €
<b>Total contributions volontaires</b>			<b>2000 €</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>			<b>112 100 €</b>